

Bassée-Montois

LE JOURNAL D'INFORMATION

de la Communauté de communes

Bilan 2016



- | | |
|------|---------------------------|
| P02. | Édito |
| P03. | Finances |
| P04. | Jeunesse et sports |
| P05. | Culture et patrimoine |
| P06. | Tourisme et communication |
| P07. | Petite enfance |
| P08. | Bâtiments et travaux |
| P09. | Transports |
| P10. | Aménagement numérique |
| P11. | Environnement |

ÉDITO

Voilà déjà trois ans que notre Communauté de communes Bassée-Montois, œuvre en faveur du développement du territoire, au profit des habitants.

Les élus ont pris l'habitude de travailler ensemble et la liste des actions menées est bien la preuve que ce regroupement est bénéfique. Il permet de faire ensemble ce que nous ne pouvons réaliser seul.

Et nous n'allons pas nous arrêter en chemin.

Vous allez découvrir dans ce journal :

- ce qui a été réalisé comme l'extension du Musée du Montois, l'aménagement de places de stationnement à Donnemarie-Dontilly, etc.
- les projets qui ont fait l'objet de validation par le Conseil Communautaire comme la construction d'un espace de santé à Bray-sur-Seine destiné à pérenniser la présence médicale et la construction d'un pôle enfance à Donnemarie-Dontilly. Les permis de démolir et de construire sont déposés. Les travaux vont démarrer cette année.
- d'autres opérations sont à l'étude comme la réalisation de logements destinés aux personnes âgées et la réhabilitation de l'église de Donnemarie-Dontilly.

L'année 2017 sera marquée par la phase opérationnelle des Ateliers des territoires. Démarche portée par le Ministère du logement et de l'habitat durable, elle s'appuie en premier lieu sur les valeurs du territoire, ses spécificités et les projets en cours. Elle a pour objectif de faciliter l'émergence d'une stratégie de territoire portée par les élus et d'engager les acteurs locaux dans le développement de projets concrets grâce à la concertation et la co-construction. Nous remercions vivement la DDT de Seine-et-Marne pour son accompagnement dans cette démarche.

En 2017, débiteront également de grands projets :

- l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Il s'agit du document d'urbanisme qui, à l'échelle des 42 communes de la Communauté de communes, établit le projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire. Toutes les communes seront associées aux différentes phases d'élaboration qui s'échelonneront sur environ trois ans.
- le début des travaux de déploiement de la fibre optique.

La liste des actions en cours, futures ou en réflexion est longue. L'avenir de notre territoire dépend de notre volonté. Croyez que l'ensemble des élus en est convaincu.

Je profite de cette tribune pour remercier chaque Vice-Président de son investissement pour notre Communauté de communes et pour ma part, mon engagement sera toujours total au service du territoire.

Roger DENORMANDIE
Président



FONCTIONNEMENT

Organisation de la Communauté de communes

La Communauté de communes travaille en étroite collaboration avec les 42 communes du territoire. Sa mission essentielle est de doter le territoire de services et d'équipements structurants.

LE PRÉSIDENT



Le Président est l'organe exécutif de la Communauté de communes. Il prépare et exécute les délibérations. Il gère les dépenses et les recettes. Il est chargé de l'administration.

LES COMMISSIONS



Elles sont composées d'élus délégués et non délégués des 42 communes. Ces instances débattent et font des propositions.

LE BUREAU



Il rassemble le Président, les Vice-Présidents et les 8 membres associés. Il étudie les propositions des Commissions, fait le point sur l'avancée des projets et prépare les décisions du Conseil.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Il est composé de 58 délégués élus. C'est l'organe délibérant de la structure intercommunale. Son rôle est d'examiner les propositions du Bureau et de les rendre exécutoires par délibérations.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Protection et mise en valeur de l'environnement, soutien aux actions de maîtrise et de la demande d'énergie
- Politique du logement et du cadre de vie
- Équipements culturels et sportifs
- Action sociale d'intérêt communautaire

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Création et aménagement des ZAC d'intérêt communautaire
- Institution de réserves foncières
- Construction, entretien et gestion d'équipements intéressant l'ensemble de la population communautaire
- Élaboration, et suivi des grands projets de Seine
- Aménagement numérique
- Transports
- Développement socio-culturel
- Santé

FINANCES

Anne-Marie CHARLE
Vice-Présidente

Budget 2016 Les chiffres clés



Les dépenses de fonctionnement

Au titre de l'exercice 2016, 5 633 000€ ont été consacrés aux dépenses de fonctionnement (dont 3 402 000€ pour les Ordures Ménagères).

Ce qui représente 2 131 000€ de dépenses directes pour La Communauté de communes

Les Ordures Ménagères, représentent la plus grosse dépense du budget de fonctionnement. Le service est entièrement compensé par des recettes. Au final, ce n'est pas la Communauté de communes qui supporte cette dépense. Chaque redevable de la Taxe Foncière acquitte sa participation aux O.M.

- SPANC : la Communauté de communes gère également le Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C), détails page 11.

- Au niveau de l'endettement, la Communauté de communes est très peu endettée.

Le montant restant dû en Capital au 1^{er} janvier 2017 est de 688 920€

Une gestion économe et rigoureuse des finances permet d'envisager le financement des projets décidés par les conseillers communautaires

Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont réalisées à hauteur de 2 272 000€.

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT HORS ORDURES MÉNAGÈRES

Les investissements

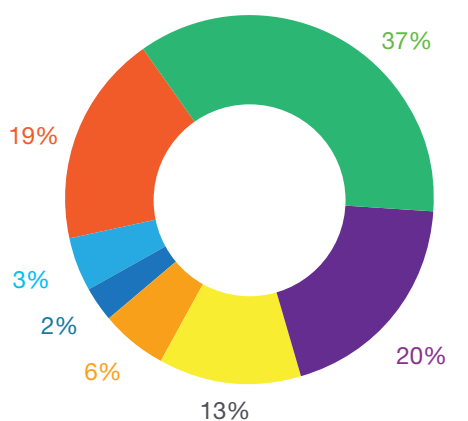
Les investissements 2016 ont été réalisés à hauteur de 435 000€, les principales dépenses concernent l'acquisition du terrain et du bâtiment rue Sautrot à Mousseaux les Bray et les premières dépenses des projets Berges de Seine, pôle petite enfance, aménagement des places de stationnement à Donnemarie-Dontilly.

Dès 2017, sortiront de terre plusieurs projets votés par les conseillers communautaires. Leur avancement s'échelonne sur plusieurs exercices budgétaires :

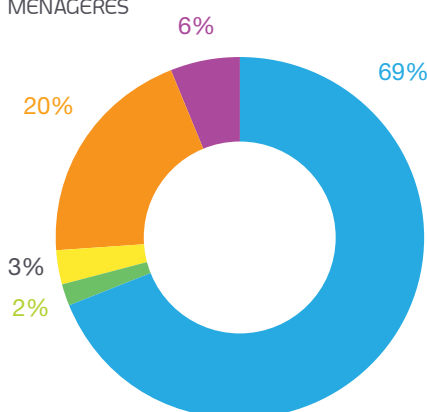
- **Berges de Seine**, situé à proximité de la Mairie de Bray sur Seine, qui accueillera un espace de santé et les locaux administratifs de la Communauté de communes.

- **Pôle petite enfance** situé Prairie St Martin à Donnemarie-Dontilly qui aura la capacité d'accueillir 30 enfants.

- **Raccordement du territoire à la fibre optique**. Notre participation s'élève à 2M€ sur l'ensemble du territoire. Cet investissement sera financé par un emprunt.



- ADMINISTRATION GÉNÉRALE - 790 000 €
- FONCT ENTRETIEN BÂTIMENTS - 426 000 €
- JEUNESSE, SPORT ET ÉDUCATION - 275 000 €
- TRANSPORT - 125 000 €
- URBANISME - 45 000 €
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISME ET CULTURE - 64 000 €
- ACTION SOCIALE, PETITE ENFANCE ET RAM - 406 000 €



- PRODUITS IMPÔTS ET TAXES - 1 561 000 €
- REVENUS IMMEUBLES - 43 000 €
- PRODUITS EXCEPTIONNELS - 73 000 €
- DOTATION ET SUBVENTIONS - 452 000 €
- PARTICIPATION DES USAGERS - 143 000 €

JEUNESSE ET SPORTS

Xavier LAMOTTE
Vice-Président

Les mini-stages

Cette année encore, la Communauté de communes a organisé des mini-stages durant les vacances scolaires. Accessibles aux enfants dès la petite section de maternelle, ces stages ont connu un grand succès !

Aux vacances d'hiver, de printemps ou de la Toussaint, les enfants ont pu participer, le matin ou l'après-midi, à l'activité de leur choix : équitation, moto, cirque, activités manuelles, cuisine, poterie, tennis de table ou encore magie...

Il y en avait pour tous les goûts !

En tout, ce sont **571 enfants** qui ont été accueillis cette année.



Les Passeports

Durant l'été 2016, du 7 juillet au 26 août, les enfants pouvaient participer à des stages selon la **formule passeport**. Cette formule donnait accès à deux activités. Trente huit stages différents, regroupant activités sportives, culturelles et de loisirs, ont été organisés pour les jeunes du territoire : tennis, magie, arts plastiques, multi-activités, cuisine, football, musique, théâtre et bien d'autres.

524 enfants se sont inscrits.

Les séjours d'été

Six séjours ont été organisés pour les jeunes de 7 à 17 ans.

163 enfants sont partis durant l'été 2016.

Deux séjours de 5 jours « Multi-activités » ont été proposés à Bar-sur-Seine dans l'Aube pour les enfants de 7 à 12 ans.

53 enfants sont partis.



Trois séjours de 14 jours ont été proposés : 2 pour les 12-17 ans et 1 pour les 8-11 ans à Baye dans la Nièvre sur le thème des activités nautiques. **80 jeunes** ont participé.

Un séjour de 14 jours s'est déroulé à Echazéau dans le Jura pour les 7-12 ans.

30 enfants se sont inscrits.

CULTURE ET PATRIMOINE

Serge ROSSIERE-ROLLIN
Vice-Président



La Journée des associations

En 2016, la Journée des associations s'est déroulée au gymnase de Donnemarie-Dontilly le samedi 3 septembre. Cette journée permet de faire découvrir les différentes associations culturelles et sportives du territoire. En tout, ce sont 41 associations qui étaient présentes dont 5 nouvelles.

Pour la première année, l'événement s'est déroulé le premier samedi du mois de septembre.

En 2017, la Journée des associations aura lieu le samedi 2 septembre

au Gymnase de Donnemarie-Dontilly.

Ateliers d'artistes

Chaque année, la Communauté de communes organise ce week-end culturel. C'est l'occasion pour les artistes d'ouvrir leur atelier et pour les habitants de découvrir les différents artistes du territoire (peintres, ébénistes, restaurateurs...). 39 artistes ont participé à ce week-end dans 17 lieux différents.

Rendez-vous pour les prochaines Portes-ouvertes les 7 et 8 octobre 2017.

Nouveaux événements 2017 :

- **DES EXPOSITIONS D'ARTISTES** les 17 et 18 juin 2017 à la salle communale de Gurcy-le-Châtel et à l'Église de Paroy

- **FESTIVAL « MUSIQUE DE CHAMBRE AUX CHAMPS »** Deux concerts : le 18 juin au Château de Flamboin à Gouaix et le 1^{er} juillet à l'Abbaye de Preuilly

Plus d'information :
www.inventio-music.com
ou 01.64.01.59.29

Les Scènes Rurales

En 2016, ont été proposés trois spectacles :

À Villiers-sur-Seine, le 19 février
POURQUOI LES POULES PRÉFÈRENT ÊTRE ÉLEVÉES EN BATTERIE

Conférence-spectacle, joyeuse métaphore de la condition humaine.

À Donnemarie-Dontilly, le 9 avril
LES AGRICOLES

Un spectacle à la fois drôle et émouvant, qui interroge sur l'évolution du monde agricole.

À Bray-sur-Seine, le 28 mai
JULES ET LA MÉCANIQUE DES SOUVENIRS

Ce spectacle invitait le spectateur à un voyage extraordinaire inspiré des souvenirs de jeunesse de Jules Verne.



Vous pouvez retrouver toute la programmation 2017, sur le site <http://www.scenes-rurales77.com>

5 spectacles se dérouleront sur le territoire en 2017

Villiers-sur-Seine, Gouaix, Donnemarie-Dontilly, Bray-sur-Seine et Savins.

Les Scènes Rurales fonctionnent grâce au soutien financier du Département, de la Communauté de communes et des communes accueillant les spectacles.

Résidence d'artistes en Bassée-Montois

En 2016, la Communauté de communes a mis en place une résidence-mission sur le thème des arts numériques et vidéo en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France et Act'art. C'est l'artiste Enrique Ramirez, qui avait été retenu sur le territoire. Plusieurs rencontres ont été organisées afin de découvrir ses œuvres et échanger avec les habitants (projections ambulantes, rendez-vous publics, expositions...).

La résidence s'est clôturée par « Le Musée Rural », une série d'expositions dans des lieux atypiques du territoire, comme une cave de Donnemarie-Dontilly et le Château de Flamboin à Gouaix.



TOURISME ET COMMUNICATION

Rémy ANQUETIN
Vice-Président

Guide du visiteur

Face à son succès, le guide du visiteur Bassée-Montois réalisé dans le cadre de l'association « Destination Brie et Provinois aux portes de Paris » sera réactualisé pour 2017.

Nous poursuivrons le travail engagé dans le cadre de cette association par la mise en place d'une nouvelle organisation touristique et la création d'un office touristique intercommunautaire.

Les syndicats d'initiatives deviendront des bureaux d'informations touristiques.



Randonnées pédestres

La Communauté de communes Bassée-Montois poursuit le développement de son offre de randonnées pédestres.

Il existe déjà 18 boucles de randonnées, et 3 autres sont en cours de création, notamment grâce au partenariat avec le CODERANDO 77.

Des dépliants détaillés de chaque parcours sont à votre disposition.

Syndicats d'initiatives

Pendant la saison touristique 2016, les Syndicats d'Initiatives de Bray-sur-Seine et de Donnemarie-Donville ont accueilli plus de 1 200 visiteurs.

La majorité des touristes sont originaires du département.

Grâce au personnel et aux bénévoles, les touristes ont pu trouver toutes les informations nécessaires à leur séjour : les dépliants des chemins de randonnées et les guides du visiteur ont été largement plébiscités.

Parcours Canoë-Kayak

En 2016, les travaux d'aménagement ont démarré. Face à différentes difficultés techniques, réglementaires et météorologiques, ces derniers ont pris du retard.

RÉALISATIONS 2016 :

À GRAVON

Création d'une aire de stationnement et réfection de la descente de mise à l'eau.



À GRISY-SUR-SEINE

Création d'une aire de stationnement et réfection de la descente de mise à l'eau.

À JAULNES

Création des cales d'embarquement et de débarquement pour Canoë-Kayak.

En 2017, la pose de panneaux d'informations réglementaires sera effectuée.



Comment obtenir les dépliants des randonnées ?

- Au cours de la saison touristique : dans les bureaux d'informations touristiques de Bray-sur-Seine et Donnemarie-Donville
- Sur le site internet de la Communauté de communes :
- www.cc-basseemontois.fr/randonnees-pedestres
- En faisant une demande par mail auprès de la Communauté de communes : ccbasseemontois@orange.fr en précisant le numéro ou le nom du parcours souhaité.

PETITE ENFANCE

Emmanuel MARCADET
Vice-Président

Assistant(e) maternel(le), un vrai métier

Toujours en grande proximité avec la famille, l'Assistant(e) maternel(le) n'en demeure pas moins un professionnel embauché pour une période et une mission spécifique par la famille.

Souvent isolé(e), l'Assistant(e) maternel(le) a besoin pour s'épanouir dans son métier, de se former, d'échanger avec ses pairs sur ses pratiques et d'être accompagné.

Les activités que propose le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) permettent tout cela.

En atelier, l'enfant et l'Assistant(e) maternel(le) passent un moment ensemble sous les yeux bienveillants des autres, et ensemble nous identifions les bonnes pratiques. Le RAM intercommunal, actif depuis plus de 10 ans sur notre territoire, doit être un réflexe pour les petits et les grands.

Retrouvez tous les rendez-vous sur les plaquettes disponibles dans votre mairie ou sur le site internet de la Communauté de communes Bassée-Montois : <http://cc-basseemontois.fr/>

Pour plus de renseignement :

RAM de Donnemarie-Dontilly

01.60.58.15.64

RAM de Bray-sur-Seine

01.60.58.89.69

À Donnemarie-Dontilly

La crèche multi-accueil intercommunale, accueille maintenant les enfants de 4 mois à 3 ans, du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h, à la journée ou demi-journée (18 places).

Un mode de garde plus souple que les crèches conventionnelles en permettant l'accueil des enfants en halte garderie (accueil occasionnel) et/ou en crèche collective (accueil régulier), à Donnemarie-Dontilly le multi-accueil est ouvert tous les jours hors vacances scolaires à l'exception de la première quinzaine de juillet.

Pour plus de renseignement : 01.60.58.15.90

À Grisy-sur-Seine

La crèche multi-accueil, Mill-Mouch offre un jour de plus.

Ouverte les lundi-mardi-jeudi-vendredi de 8h à 18h, la crèche multi-accueil parentale propose, dans le cadre du Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP), soutenu par la CAF, l'aide aux parents afin de faire émerger des réponses sur l'exercice de la parentalité et les difficultés que l'on peut rencontrer avec ses enfants. Inscrite également dans une démarche de développement durable, Mill-Mouch est accompagnée par la CAF pour s'investir dans la nourriture de qualité (circuit court, BIO), pour inclure les parents dans les structures d'accueil.

Pour plus de renseignement : 01.60.58.91.30

Un premier projet petite enfance pour répondre aux besoins

L'attrait d'un territoire pour les jeunes couples passe par les services rendus, l'étude portée par le cabinet « Repère » nous l'a confirmé. Pour répondre aux besoins en accueil collectif (90 places sur l'intercommunalité), la Communauté de communes a décidé, dans un premier temps, de construire un bâtiment permettant d'accueillir 30 enfants à Donnemarie-Dontilly. Ce projet fait l'objet de longues réflexions afin d'optimiser les espaces à leurs fonctions, accueil, espace administratif, espace d'activité, de restauration et de couchage, luminosité. Tout a été pensé pour offrir le mieux aux petits qui grandissent sur notre territoire.



BÂTIMENT ET TRAVAUX

Jean-Pierre BOURLET
Vice-Président



Travaux réalisés

CRÉATION DE STATIONNEMENTS

21 places de stationnement ont été créées à Donnemarie-Dontilly, boulevard d'Hassonville à proximité de l'arrêt de bus.

Elles permettent aux utilisateurs du transport en commun de pouvoir se garer à proximité.

Afin de permettre aux riverains de la commune ou des villages avoisinants d'accéder en vélo, en sécurité à proximité de l'arrêt, une voie douce pour cycles a été créée le long de l'Auxence.

DÉMOLITION DE BÂTIMENTS POUR LA CONSTRUCTION

« Berges de Seine »



Travaux à venir

CONSTRUCTION «BERGES DE SEINE»

Deux bâtiments seront construits en centre-ville de Bray-sur-Seine, derrière la Mairie :

- un espace de santé permettant d'accueillir sept professionnels de santé (médecin généraliste, dentiste, podologue...)
- le siège administratif de la Communauté de communes Bassée-Montois.



CONSTRUCTION D'UN PÔLE ENFANCE

Un pôle modulable de l'enfance et de la petite enfance sera réalisé à Donnemarie-Dontilly.

Il s'agit de proposer des locaux adaptés pour le RAM et la halte-garderie et de répondre aux besoins du territoire en matière d'accueil de la petite enfance. Ce pôle pourra accueillir 30 enfants.



ÉGLISE DE DONTILLY

Une étude est en cours de finalisation concernant les travaux à réaliser dans l'église de Dontilly.

Le projet concerne la mise en sécurité de l'établissement afin de développer un pôle culturel, n'existant pas sur le territoire. L'année 2017 sera marquée par les demandes d'autorisation de travaux et de subventions.

MUSÉE DU MONTOIS

Il est prévu une extension du Musée. Une demande de permis de construire est en cours.

VESTIAIRE DE DONNEMARIE-DONTILLY

Des toilettes, aux normes d'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite) ont été réalisées.

GYMNASE DE GOUAIX

La réfection de la toiture du gymnase est en cours de réalisation.

TRANSPORTS

Gisèle RICHARD
Vice-Présidente



Le transport à la demande

LE TRANSPORT À LA DEMANDE POUR QUI ?

Le service est ouvert à tous. Les usagers de moins de 14 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Ce service est mis en place par la Communauté de communes Bassée-Montois après délégation de compétence accordée par le Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF) et bénéficie d'un soutien financier de sa part et du Département.

Comment réserver ou annuler ?

Les réservations se font par téléphone au plus tard la veille de votre déplacement avant 16h.

- Après des Cars Moreau pour les communes de la Bassée au **01.64.01.82.05**
- Après de Procars pour les communes du Montois au **01.60.58.67.67**
- Par mail : tod@procars.com

N'oubliez pas de prévenir la centrale de réservation pour toute annulation.



Vous pouvez voyager avec les titres habituels de transport valables en Île-de-France : ticket t+, carte d'abonnement (navigo, imagin'R...)

Où et à quelle heure vient me chercher le transport ?

Le transporteur vous donne rendez-vous dans votre commune en début de matinée ou d'après-midi et vous ramène en fin de matinée ou d'après-midi. Lors de votre réservation, l'horaire précis vous sera communiqué.

Au départ de l'ensemble des communes de la Bassée :

Réservation auprès de CARS MOREAU - 01.64.01.82.05

Destination	Jour	Amplitude du service	
Provins	Mardi matin	9h30	11h30
	Jeudi après-midi	14h30	17h00
Bray-sur-seine	Mercredi matin	9h30	11h30
	Vendredi matin	9h30	11h30

Au départ de l'ensemble des communes du Montois :

Réservation auprès de PROCARS - 01.60.58.67.67

Destination	Jour	Amplitude du service	
Nangis	Mercredi matin	9h30	11h30
Provins	Mercredi après-midi	14h30	17h00
Donnemarie-Dontilly	Jeudi matin	9h30	11h30
Bray-sur-Seine	Vendredi matin	9h30	11h30
Montereau-Fault-Yonne	Samedi matin	9h30	11h30

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Jean-Claude JEGOUDEZ
Vice-Président

Année de déploiement de la fibre FTTH

Rappels : signature, en octobre 2015, de la convention financière de déploiement de la fibre optique en Bassée-Montois avec Seine-et-Marne Numérique.

Carte de programmation prévisionnelle sur 4 ans : 11 200 prises à raccorder.



Année de déploiement

2017 2018 2019 2020

Carte actualisée en avril 2017.

Financements

ÉTAT, RÉGION, DÉPARTEMENT

Participation Bassée-Montois : 2 M€ sur 4 ans + contribution annuelle par habitant au syndicat.

Programme 2017

2016 Le travail préparatoire a été effectué avec le relevé des boîtes aux lettres et des infrastructures aériennes et souterraines, le positionnement des NRO, SRO et armoires de rue, et le recensement des points isolés.

2017 Travaux de déploiement sur 11 communes totalement ou partiellement, en fonction des poches techniques représentant 43% des prises totales à raccorder.

2018 Commercialisation par les FAI* qui proposeront leurs offres.

IMPORTANT

Pour le passage de la fibre optique qui suivra le parcours actuel des lignes téléphoniques, il sera nécessaire de signer des conventions de façade avec des propriétaires et des conventions avec des bailleurs (immeubles...).

Sans ces signatures le déploiement pourra être retardé.

Solution alternative

MODERNISATION DU RÉSEAU HERTZIEN WIMAX

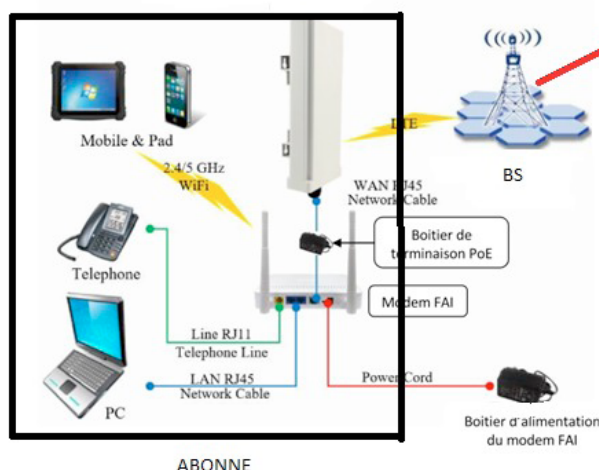
Les élus de Seine-et-Marne Numérique ont voté lors du comité syndical du 17 octobre 2016, la modernisation du réseau hertzien. Cette montée en débit du Réseau départemental à haut débit permettra aux habitants du Bassée-Montois non adressables par le réseau FTTH avant 2019, et ne bénéficiant pas d'un accès à 3 Mbit/s, de disposer d'une connexion de 10 Mbit/s minimum. Ce programme se traduira dans le courant de l'année 2017 par la modernisation des 5 stations de base existantes. Le planning prévisionnel d'aménagement de ces sites permet à ce jour de prévoir une ouverture de service maximum en septembre 2017 pour les bases de Gurcy-le-Châtel et Hermé ; décembre 2017 pour les bases de Meigneux, Balloy et Baby. Ces antennes concernent 23 communes de notre territoire qui seront couvertes totalement ou partiellement.

OFFRE ET SERVICE COMMERCIALISÉS

Les deux FAI* Ozone et LRJ, déjà présents sur le réseau actuel poursuivront la commercialisation de leurs offres sur le réseau modernisé. Ces offres sont en cours de finalisation et seront proposées dans les prochains mois.

- Une offre dédiée aux entreprises avec un débit garanti symétrique de 10 Mbits/s.
- Une offre grand public avec un débit descendant non garanti jusqu'à 30 Mbits/s.

Les clients déjà abonnés au réseau hertzien pourront migrer leur service sans frais de migration vers le réseau modernisé.



Plus d'informations : www.cc-basseemontois.fr
(onglet économie > aménagement numérique)

*FAI : Fournisseur d'accès internet.

ENVIRONNEMENT

Jean-Claude GAUTRY
Vice-Président

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

2016 aura été une année de renouvellement de nos trois marchés publics.

Après appel à la concurrence, ont été renouvelés dans leurs missions respectives :

- maîtrise d'œuvre : Concept Environnement
- contrôle des ANC : SAUR
- réhabilitation : Boussat et Pagot (entreprises de travaux)



La Communauté de communes exerce la compétence SPANC qui était à l'origine une compétence communale. Le regroupement des 42 communes permet d'obtenir des conditions financières intéressantes.

En 2016, 72 dispositifs ont été réhabilités. 70 propriétaires, engagés dans le programme de réhabilitation et, ayant obtenu les accords de subventions des partenaires financiers verront la réalisation de leur travaux sur l'année 2017.

De nouvelles études vont être réalisées en 2017 et pourront faire l'objet d'une demande de subventions auprès des partenaires financiers. Ces études ne peuvent être faites que pour les assainissements diagnostiqués par notre prestataire « SAUR » et classés de la manière suivante : installation présentant des risques pour la santé des personnes ou présentant un risque environnemental avéré.

La réhabilitation des dispositifs non conformes qui ne rentrent pas dans les deux critères ci-dessus énoncés, reste une obligation à charge des particuliers sans possibilité de subvention du fait des restrictions budgétaires de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du retrait de la Région Île-de-France. Vous devez toujours en informer le SPANC auparavant.

LE SPANC BASSÉE-MONTOIS EN QUELQUES CHIFFRES

2016	
Nombre de dispositifs d'ANC	3 879
Nombre de dispositifs contrôlés par le SPANC	3 301 Dont 72 en 2016
Nombre de dispositifs contrôlés conformes et mises en conformité	1 211
Taux de conformité des dispositifs ANC	36,7%



Bassée-Montois, un territoire de projets

42 communes, 24 000 habitants



SIÈGE ADMINISTRATIF

12 rue Joseph Bara
77480 BRAY-SUR-SEINE
Ouvert du lundi au jeudi
(9h-12h / 14h-17h)
et le vendredi (9h-12h)
01.60.67.09.10

SIÈGE SOCIAL

Mairie de Donnemarie-Dontilly
1 rue Cottereau
77520 DONNEMARIE-DONTILLY

POUR CONTACTER NOS SERVICES

Secrétariat général, comptabilité,
développement, jeunesse et sports,
transports, assainissement non collectif,
ressources humaines : **01.60.67.09.10**
Urbanisme : **01.64.01.06.28**
Relais d'assistantes maternelles (RAM) de :
Donnemarie-Dontilly : **01.60.58.15.64**
Bray-sur-Seine : **01.60.58.89.69**
Crèche Donnemarie-Dontilly :
01.60.58.15.90
Crèche Grisy-sur-Seine :
01.60.58.91.30

Mail : ccbasseemontois@orange.fr
Suivez notre actualité sur le site internet :
www.cc-basseemontois.fr

Directeur de la publication : Roger DENORMANDIE, Président
Rédaction/Photographie : Communauté de communes Bassée-Montois
Maquette/Impression : Mcréa
Crédit Photo : Fotolia

